

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 9 juillet 2010
(convocation du 28 juin 2010)

Aujourd'hui Vendredi Neuf Juillet Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François à partir de 10h15
M. BRON Jean-Charles à M. BRUGERE Nicolas
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. GAUTE Jean-Michel à M. RAYNAL Franck
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert jusqu'à 10h15
M. LAMAISSON Serge à Mme. BALLOT Chantal
Mme LIRE Marie Françoise à Mme. LAURENT Wanda
M. PIERRE Maurice à M. SOUBABERE Pierre
M. SAINTE-MARIE Michel à M. LABISTE Bernard à partir de 10h35
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. FREYGEFOND Ludovic
M. ANZIANI Alain à Mme. EWANS Marie-Christine
M. BAUDRY Claude à M. SAINTE-MARIE Michel
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles

M. CHARRIER Alain à M. GUICHOUX Jacques de 9h50 à 10h20
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul
M. DUPOUY Alain à M. DUCASSOU Dominique
Mme EL KHADIR Samira à Mme DELTIMPLE Nathalie jusqu'à 10h30
M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10h05
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. DAVID Yohan
M. JOANDET Franck à Mme NOEL Marie-Claude à compter de 10h35
M. LOTHAIER Pierre à Mme. TOUTON Elisabeth
M. MANGON Jacques à M. ROBERT Fabien
M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques
Mme. PIAZZA Arielle à Mme. BREZILLON Anne
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard
Mme. SAINT-ORICE Nicole à M. SIBE Maxime

LA SEANCE EST OUVERTE

Blanquefort - Ecoparc - Echange parcellaire avec soulte entre la SCI Saintex et la Communauté Urbaine de Bordeaux - Convention - Décisions

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Suite à la décision prise par la Communauté Urbaine de céder à la Société Boueix Logistique, un terrain de 20 000 m² environ, pour le développement d'un projet industriel lié au secteur de l'éolien, et le projet concerné comprenant plusieurs phases, il apparaît opportun de réaliser, avec la SCI SAINTEX, propriétaire d'une emprise de 5 040 m² située en mitoyenneté, un échange parcellaire qui permettra, ultérieurement, le développement précité ou celui d'autres projets économiques entrant dans le champ de la vocation de l'ECOPARC.

La Société FAYE IMPORT, entreprise implantée sur la ZAC de Blanquefort, ayant pour sa part un projet d'extension de son activité nécessitant environ 8 000 m², a accepté de modifier son projet initial, en reportant la construction de ce dernier sur le terrain communautaire sis Rue de Fleurenne, et, est d'accord sur le principe d'un échange parcellaire avec soulte avec notre établissement public.

La SCI SAINTEX, (détenue à 100% par la famille FAYE et Faye Import), est la structure juridique qui réalise cet échange avec notre établissement public.

Au terme des négociations foncières réalisées par les services communautaires et Monsieur FAYE, et sur la base des engagements de cette dernière concernant le développement de son projet économique (logistique et bureaux), un accord amiable pourrait intervenir.

C'est ainsi que la SCI SAINTEX céderait à la Communauté Urbaine de Bordeaux, une emprise approximative de 5 040 m² au prix de 201 600 € correspondant à l'estimation de France Domaine.

En contrepartie, l'Etablissement communautaire céderait à la SCI SAINTEX, ou à toute personne physique ou morale qui se substituerait à elle, une emprise approximative de 8 144 m², estimée à 295 500 €, ce qui est inférieur à -9% à l'estimation de France Domaine, mais représente la prise en compte, de la part de notre établissement public, à la demande faite par la Communauté Urbaine à Monsieur FAYE de re-étudier son projet initial sur un autre site.

Ledit échange pourrait donc intervenir moyennant une soulte de 93 900 euros à la charge de la SCI SAINTEX.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu le Plan Local d'Urbanisme adopté par délibération N°2006/0535 du 21 Juillet 2006,

Considérant l'intérêt de réaliser un échange parcellaire avec soulte, entre notre établissement public et la SCI Saintex, afin de permettre, d'une part, le développement d'une activité industrielle présente sur l'Ecoparc de Blanquefort, et d'autre part, l'accueil d'un nouveau projet économique entrant dans le secteur des éco-activités,

DECIDE

- Article 1 :

Il est autorisé un échange parcellaire avec soulte entre la Communauté Urbaine de Bordeaux et la SCI SAINTEX ou toute personne physique ou morale se substituant à elle, qui accepte de céder un terrain de 5 040 m² (parcelle cadastrée CB 98) situé, rue St-Exupéry sur la ZAC de Blanquefort d'une valeur de 201 600 euros, en échange d'un terrain communautaire de 8 144 m² à détacher des parcelles cadastrées AS 373 et AS 234, sises rue de Fleurenne sur Le Secteur de La Rivière de la ZAC de Blanquefort, d'une valeur de 295 500 euros.

- Article 2 :

Ladite transaction est opérée à titre onéreux, la soulte, à la charge de la SCI SAINTEX s'élevant à 93 900 euros.

- Article 3 :

Il est décidé que le montant de la recette sera inscrit au budget de l'exercice concerné lors de sa perception.

- Article 4 :

Monsieur le Président est autorisé à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 9 juillet 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
21 JUILLET 2010

PUBLIÉ LE : 21 JUILLET 2010

M. JEAN-CHARLES BRON

